



# Formulaire d'annonce pour les travailleurs ressortissants d'un Etat membre de la CE/AELE<sup>1</sup> avec prise d'emploi auprès d'un employeur suisse

(3 mois / 90 jours par année civile)

## 1. Données sur l'employeur suisse:

Employeur	
Branche économique	
Rue/n°	/
NPA/lieu	/
Personne responsable	
Téléphone	Télécopie

## 2. Début de l'activité et lieu:

Début / fin de l'activité	du	au	du	au
	du	au	du	au

et / ou

Jours de travail isolés						

Lieu (NPA/lieu)*	/
Adresse (Nom, rue, n°)*	

\*si les données sont différentes de celles concernant l'employeur suisse.

## 3. Données sur le travailleur:

Lorsque plusieurs travailleurs avec prise d'emploi sont annoncés auprès du même employeur suisse, il convient de remplir uniquement le formulaire additionnel pour les travailleurs avec prise d'emploi auprès d'un employeur suisse.

Nom selon passeport ou CI	
Prénom selon passeport ou CI	
Date de naissance	Sexe: <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin
Nationalité	
Genre des travaux à exécuter	
Activité exercée	
Fonction	

<sup>1</sup> hormis la Pologne, la Tchéquie, la Hongrie, la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie, la Slovénie et l'Estonie

Utiliser des caractères d'imprimerie ou remplir sous [www.bfm.admin.ch](http://www.bfm.admin.ch) (Thèmes, Etrangers, Marché du travail, Procédure d'annonce)



#### 4. Attestation d'annonce de l'activité:

A la demande, les autorités compétentes établissent une attestation d'annonce pour chaque travailleur annoncé. Une taxe de 25 francs est perçue pour cette attestation d'annonce. Elle est recommandée en cas de séjour de longue durée car elle permet non seulement d'apporter immédiatement la preuve aux autorités chargées du contrôle, mais aussi d'éviter des démarches inutiles.

Attestation écrite séparée souhaitée:

oui  non

Contrôle des données

#### 5. Adresse de l'autorité compétente:

#### 6. Confirmation de l'employeur

L'employeur soussigné confirme qu'il a informé les travailleurs annoncés de l'existence du présent formulaire et qu'il s'engage à respecter les prescriptions de polices sanitaire et du commerce et les autres obligations de déclaration ainsi que celles liées à l'exercice de la profession.

Remarques:

Lieu, date et signature:

/ /